

De la chapelle de Bel-Air au Bateau-Lune

Cheseaux/Lausanne

Table des matières

1.	Quelques mots d'histoire	3
2.	Ce que sera le Bateau-Lune	4
3.	La culture en circuit court	4
4	Pourquoi Cheseaux ?	5
5.	Soutiens régionaux - Mme Claudine Wyssa	7
	M. Pascal Dessauges, préfet, Echallens	8
	M. Louis Savary, syndic, Cheseaux	9
	M. Jean-Paul Nicoulin, Syndic Echallens	10
	M. Thierry Amy, syndic Cugy	11
	M. Laurent Bader, Pasteur	12
	M. Michel Haslebacher, directeur Ecoles de Cheseaux	13

1. Quelques mots d'histoire



La chapelle de « Bel-Air », près de Cheseaux, est édi-
fiée en **1888**, sur des plans de l'architecte Jules Ver-
rey, peut-être en collaboration avec son fils Henri, à
l'initiative de la communauté libriste de ce village.

En 1966, la chapelle de Bel-Air a été achetée par
l'Association immobilière de la paroisse de Cheseaux-
Romanel-Vernand. Puis, comme celle-ci n'en avait pas
l'utilité pour ses besoins réguliers, l'appartement du
premier étage a été loué à un pasteur alors que le rez-
de-chaussée était loué à un tapissier.

Le lieu de rassemblement et de partage se voyait

donc réduit à une fonction modeste.

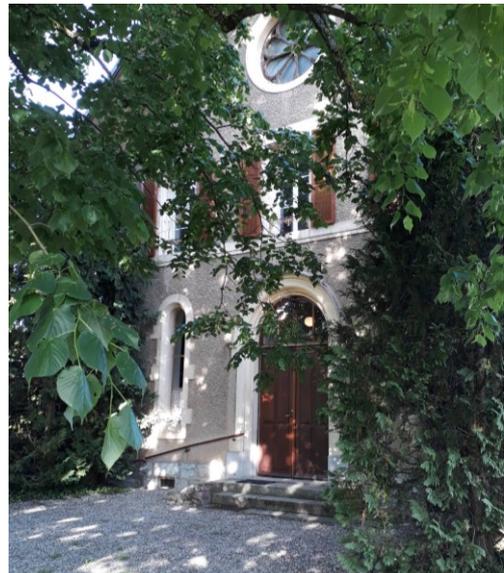
En 1990, la paroisse ne souhaitant pas conserver cette propriété, la chapelle de Bel-Air a été
rachetée par l'Association de la Chapelle de Bel-Air (président M. Jean Martin, ancien médecin
cantonal), pour la mettre à la disposition de la Compagnie de la Marelle.

A partir de cette date, le 1er étage a été occupé par André Cortessis étant l'administrateur de
la Compagnie de la Marelle et sa famille, alors que la salle du rez-de-chaussée servait de local
de répétitions pour la Compagnie, et accessoirement de salle de spectacles pour quelques re-
présentations par année.

De 1998 à 2018, l'Association « Caveau le Chapeau » qui avait perdu ses locaux au centre de
Cheseaux s'est installée au rez-de-chaussée avec un aménagement minimum, pour y présen-
ter, une fois par mois environ, des musiciens de jazz, chanson française, musique du monde,
etc. C'est ainsi qu'on a pu y voir José Barrense-Dias, Thierry Romanens, Maria de la Paz, Pascal
Rinaldi, El Baze, Le Harasse Jazz-band, Le Trio Coup-
de-Soleil, Claude Ogiz, Pierre Chastelain et bien
d'autres.

Par ailleurs, dès 2014, André et Edith Cortessis,
comédiens, ont proposé, deux fois par année « Les
Bonnes Pages de la Chapelle », des choix de textes
autour d'un thème ou d'un auteur, lus avec
l'accompagnement d'un musicien en direct.

Au vu du succès de ces diverses initiatives l'idée est
née de développer dans cette chapelle **une véri-
table structure professionnelle**, permettant tout à
la fois d'accueillir un théâtre de poche de création
et d'accueil (Le Bateau-Lune) et une compagnie en
résidence (La Compagnie de la Marelle).



2. Le projet du Bateau-Lune, théâtre de poche

Le Bateau-Lune sera tout à la fois :

- **Une salle de spectacles**, avec des propositions destinées à toutes les générations, du spectacle pour enfants au spectacle pour seniors à l'heure du thé, en passant par le spectacle tout public en soirée. Sans oublier les représentations destinées aux élèves, en journée et pendant le week-end.
- **Un lieu de formation** : la demande de formation, soit pour consolider une pratique professionnelle, soit pour ses loisirs, augmente de manière exponentielle un peu partout. Le Bateau-Lune, avec sa salle de spectacles, son bar et son jardin, pourrait proposer aussi bien des ateliers de théâtre, que des atelier d'expression orale, de contes, etc.
- **Un lieu d'échange** : que ce soit sous la forme de conférences ou de tables rondes, la jauge du Bateau-Lune correspond parfaitement à des projets qui rassemblent des publics relativement confidentiels. A la différence des salles de classes ou des salles polyvalentes, les moyens techniques de cette salle mettent les orateurs en valeur.
- **Un lieu de résidence** : pour de nombreuses compagnies romandes, il est parfois difficile de trouver une salle disponible pour l'ensemble des répétitions. Il faut dès lors déménager tous les décors, costumes et accessoires une à deux fois, jusqu'au moment où le théâtre qui accueille la première représentation est disponible. Le Bateau-Lune offrira donc à une compagnie une résidence, chaque année, en août et septembre, pour lui permettre de travailler dans de bonnes conditions.

3. La culture en circuit court

Depuis que la notion de « réchauffement climatique » a fait son chemin dans nos esprits, nous avons été invités à privilégier les « circuits courts » en matière alimentaire, et à découvrir à quel point il est ridicule de manger à Genève un œuf produit dans l'Oberland bernois !

Les « circuits courts » ont également été privilégiés au plan de l'urbanisme par nos autorités politiques, qui ont favorisé le maintien de surfaces commerciales en centre-ville pour éviter que l'achat d'un yogourt ne nécessite un trajet en voiture.

En créant une salle de spectacles – même modeste – proche d'une zone dont la population augmente, et en programmant des œuvres suffisamment diversifiées et grand public, on invite nécessairement à une consommation « locale » de la culture.

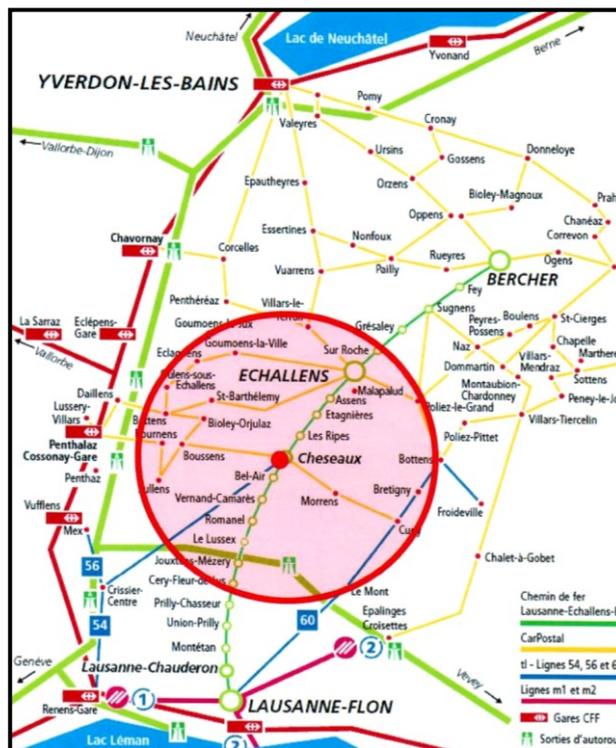
Une salle de théâtre à Cheseaux, est donc bel et bien la concrétisation d'une culture en circuit court.

4. Pourquoi Cheseaux ?

Les raisons de ce choix sont évidemment nombreuses. Nous les classons selon trois critères : nécessité, accessibilité et proportionnalité

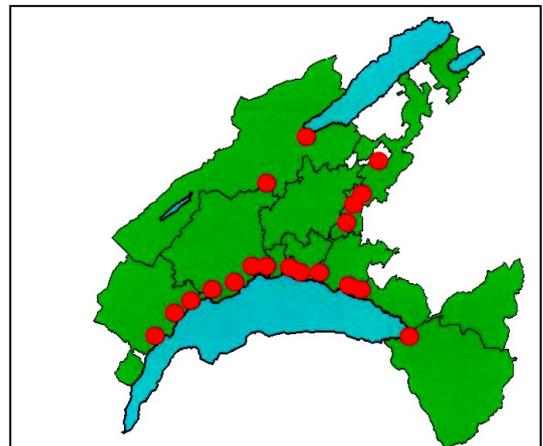
- La nécessité

La chapelle de Bel-Air se situe au cœur d'une région où la population augmente constamment et qui ne dispose pourtant d'aucune structure professionnelle en matière d'accueil de spectacles.



En traçant un cercle de 7km de rayon à partir de Cheseaux, on trouve un bassin de population de plus de 40'000 personnes.

Quand on observe un peu attentivement la carte des théâtres dans le canton de Vaud, on remarque une très forte concentration des salles de théâtre sur l'arc lémanique au sens étroit du terme (Ville-neuve, Montreux, Vevey, Pully, Lausanne, Renens, Morges, Rolle, Nyon, Coppet), quelques théâtres dans le Jorat et la Broye (Barnabé, Théâtre du Jorat, Théâtre de la Corde, Théâtre du Château à Avenches), des théâtres à Yverdon, à Cossonay et ... absolument rien dans le Gros-de-Vaud. Si l'on tire une ligne droite de Prilly à Yverdon, on ne croise pas un seul théâtre !



- **L'accessibilité**

d'une salle de spectacles est souvent considérée par le public comme discriminante. Chacun en effet connaît le stress de quitter son travail, revenir chez soi, en repartir et trouver une place de parc pour sa voiture ... et tout cela dans les temps ! Dès lors, proposer une salle de spectacles disposant d'un parking de 70 places à moins de 3 minutes de la salle, est un véritable luxe.¹



Mais il importe aussi d'offrir tous les avantages d'une mobilité douce. Et dans le cas présent, il faut mentionner tout à la fois l'arrêt du LEB « Bel-Air » à 100m de la porte du théâtre, ainsi que la création de 9 places de parc pour vélos.

- **La proportionnalité**

La Chapelle de Bel-Air constitue un volume idéal pour un théâtre de poche. Si ce genre de théâtre n'offre pas de recettes très significatives, il permet – et c'est essentiel – de prendre de véritables risques en matière de programmation. En effet, dès qu'une salle passe les 150 ou 200 places, les artistes peu connus, les auteurs débutants comme les metteurs en scène fraîchement sortis d'une école, peinent à trouver place dans la programmation. Au Bateau-Lune, ils seront particulièrement bien accueillis.

Par ailleurs, des questions tout à fait similaires se posent pour des débats ou des conférences. On sait bien que pour remplir une salle de 300 places avec une conférence, il faut une star ... ou un sujet particulièrement brûlant. Rien de tel dans une salle de 50 places qui permet, avec quelques dizaines de personnes seulement, de se sentir à l'aise.



¹ Un accord avec la maison Kudelski, nous permet d'offrir aux spectateurs, en soirée, toutes les places de cette entreprise, située à 40m de la Chapelle Bel-Air.

Soutiens régionaux

Implanter une salle de spectacles ou de conférences dans un nouvel endroit implique naturellement de créer, le plus rapidement possible, des partenariats avec des institutions locales comme les communes, les paroisses, les écoles, les sociétés locales et autres.



EDITORIAL

UN PROJET MAGNIFIQUE

A l'heure où les finances communales sont une fois de plus en tête des préoccupations des élus locaux, la culture prend une place toute particulière par la discussion sur les charges des villes.

Il est assez largement reconnu qu'un soutien à la culture est un acte politique qui entre dans le champ de l'autonomie communale et ce sont souvent les villes qui relèvent ce défi. Devraient-elles être aidées pour cela? La réponse est usuellement oui, c'est en tout cas ce qui se passe dans d'autres cantons romands. Mais la question est plus complexe: à l'exemple du théâtre, notamment dans le Pays de Vaud, la culture ne se cantonne pas uniquement dans les villes, ni sur l'Arc lémanique d'ailleurs. Nombre de plus petites communes accueillent en leur sein, qu'un théâtre, qu'un festival, qu'une galerie ou une exposition. Parfois à l'initiative de particuliers, parfois sur impulsion de la Municipalité. Si on élargit la réflexion, on ne peut que se réjouir de cette diversité. Car la culture est un élément fédérateur de la vitalité des activités locales et donc de la vie communautaire largement souhaitée par les autorités. Elle permet de vivre autre chose que le quotidien, d'élargir son horizon, de rêver. Et aussi de rencontrer des concitoyens, proches ou lointains. L'arrivée d'un nouveau théâtre dans une commune de moyenne importance, située à la frontière entre l'agglomération lausannoise et le Gros de Vaud, est donc très réjouissante. De surcroît le très intéressant programme de sa première saison laisse entrevoir de belles découvertes. Porté par des artistes essentiellement locaux il correspond tout à fait à ce qu'attend un public régional aussi divers qu'ouvert à la découverte.

Merci au Bateau-Lune de s'inscrire dans cette mouvance et de nous inviter à ces soirées prometteuses en découvertes, en émotions et en rencontres. Merci à la commune de Cheseaux de nous ouvrir ses portes. Et merci à l'équipe de Jean Chollet pour ce magnifique projet.

**Claudine Wyssa,
Présidente de l'Union des communes vaudoises**

Nous avons donc pris contact avec un certain nombre de communes, d'établissements scolaires ou de structures d'Eglise et nous avons été très heureux de rencontrer un accueil particulièrement favorable.

A titre d'exemple, nous incluons à ce dossier :

- Editorial de Mme Claudine Wyssa, présidente de l'Union des communes vaudoises
- Pascal Dessauges, préfet d'Echallens
- Municipalité de Cheseaux, M. Savary, syndic
- Municipalité d'Echallens, M. Nicoulin, syndic
- Commune de Cugy, M. Amy, syndic
- Pasteur Laurent Bader, Vufflens-la-Ville
- Etablissement scolaire de Cheseaux – M. Haslebacher, directeur



Préfecture du Gros-de-Vaud
Pl. Emile Gardaz 8
Case postale 251
1040 Echallens

A qui de droit

Réf. : PDS/mgi

Echallens, le 9 mars 2020

Projet « Le Bateau-Lune » à Cheseaux

Madame, Monsieur,

En octobre 2019, j'ai eu le plaisir de rencontrer Monsieur Jean Chollet, Directeur du Bateau-Lune, qui avait sollicité une audience auprès de la Préfecture du Gros-de-Vaud.

Au cours de celle-ci, j'ai pu prendre connaissance de cet excellent projet de théâtre en limite des districts de Lausanne et du Gros-de-Vaud.

Un projet tel que celui-ci, de par sa situation géographique, comble un manque sur le plan théâtral mais plus largement sur le plan culturel, dans notre région située entre les pôles du Grand-Lausanne et du Nord-Vaudois.

De plus, le programme très varié qui a été prévu pour cet hiver 2019-2020 est à même de répondre à une large attente des habitantes et habitants de notre région.

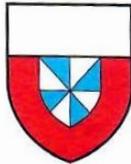
Pour toutes ces raisons, je soutiens cette démarche conduite par M. Chollet et remercie par avance toute structure qui serait sollicitée de répondre positivement à une demande de soutien qui lui serait adressée.

Pascal Dessauges

Préfet du Gros-de-Vaud



CHESEAUX
SUR LAUSANNE



MUNICIPALITÉ

Tél. 021 731 95 50
Fax 021 731 95 60

Cheseaux, le 10 février 2020

Soutien au Bateau-Lune

Implanté dans une vénérable bâtisse entourée d'un beau jardin, le Bateau-Lune est un petit théâtre qui nous promet de grands moments.

Porté par des artistes essentiellement locaux, un programme varié propose aux habitants de l'agglomération lausannoise et du Gros de Vaud de belles découvertes et d'intéressantes rencontres.

Ce théâtre à la campagne élargit harmonieusement l'offre culturelle de notre village et de notre région en attirant vers le théâtre de nouveaux spectateurs.

C'est pourquoi la Municipalité de Cheseaux est heureuse de soutenir ce magnifique projet et de remercier M. Jean Chollet et son équipe pour cette belle initiative.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

L. SAVARY P. KURZEN





Echallens, le 16 avril 2020

MUNICIPALITÉ D'ÉCHALLENS

n/réf.: SBE/cba/82104
1.67.7300.0

LE BATEAU-LUNE
Espace Emile Gardaz
Monsieur Jean Chollet
Chemin de la Chapelle 10
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Théâtre de poche - Le Bateau-Lune

Monsieur,

Le soussigné de gauche a eu le grand plaisir d'assister à l'une de vos représentations. Ce fut un vrai moment de bonheur, tant par la qualité de la mise en scène que par le talent des comédiennes et comédiens.

Grâce notamment à la proximité du public avec les acteurs, un théâtre de poche a quelque chose de magique. Les spectateurs se sentent partie prenante du spectacle qu'ils découvrent. Ce type de théâtre est particulièrement propice pour permettre à toutes les générations, et à des conditions très avantageuses, de découvrir des spectacles de différentes natures et de qualité.

Par la mise à disposition de ses infrastructures (même si elles ne sont pas toujours forcément adaptées), notre commune favorise les sociétés qui souhaitent mettre sur pied un spectacle. Nous apprécions, comme notre population d'ailleurs, ce genre d'initiatives.

Tout ce qui travaille à la culture travaille aussi contre la guerre ! Votre projet de créer un théâtre de poche dans la région s'inscrit parfaitement dans cette citation de Sigmund Freud.

Nous nous réjouissons de votre initiative et vous soutenons pleinement dans votre démarche.

En vous vous souhaitant plein succès, nous vous présentons, Monsieur, nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

J.-P. Nicoulin



Le Secrétaire :

C. Petermann



COMMUNE DE CUGY/ VD

Municipalité

Cugy, le 30 avril 2020/PCS

Le Bateau-Lune
Espace Emile Gardaz
Monsieur Jean Chollet
Chemin de la Chapelle 10
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Théâtre de poche – Le Bateau-Lune

Affaire traitée par : Thierry Amy, syndic
108.01-2020

Monsieur,

Par ces quelques lignes, la Municipalité tient à vous apporter son plein soutien à la perpétuation de votre projet de théâtre « Le Bateau-Lune ».

Le développement d'un programme culturel de qualité, populaire, abordable et de proximité constitue un atout clé pour notre région, ce d'autant plus que l'offre théâtrale y est pour l'heure encore relativement limitée.

Le succès de vos représentations démontre que « Le Bateau-Lune » répond à une véritable attente de la population. Plusieurs membres de la Municipalité ont d'ailleurs eu l'occasion d'assister à l'un ou l'autre de vos spectacles, dont la qualité n'a pas manqué de les ravir.

En vous souhaitant encore plein succès dans votre démarche et en nous réjouissant de découvrir les prochains spectacles proposés, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Thierry Amy



Le secrétaire
Patrick Csikos



Paroisse de Vufflens - Mex
Sullens - Boussens - Bournens

Vufflens-la-Ville, le 20 novembre 2020

Concerne : soutien au partenariat entre l'EERV et le Bateau Lune

Mesdames, Messieurs,

J'ai été très content d'apprendre la création du Bateau Lune et de découvrir sa programmation qui laisse une place aux pièces à consonnances religieuses ou qui invitent à la réflexion.

Il me semble que sa proximité géographique pourrait attirer un public paroissial et villageois qui ne se rendrait pas à Lausanne, géographiquement très proche mais mentalement parfois si lointaine !

J'ai également imaginé qu'un local bien aménagé comme celui du Bateau-Lune pourrait être un lieu d'accueil pour les paroisses ou groupes de jeunes qui souhaiteraient présenter un spectacle qu'ils auraient imaginés et montés eux-mêmes. Un partenariat entre l'EERV et le Bateau-Lune pourrait prévoir un accès facilité et une location à pris d'amis de ces infrastructures.

Ces différentes réflexions, ainsi que d'autres synergies à inventer, me conduisent à soutenir le partenariat proposé par le Bateau-Lune.

En vous remerciant d'avoir prêté attention à ces lignes, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.

Laurent Bader

Grand Rue 30 – 1302 Vufflens-la-Ville – 021 331 57 52 – laurent.bader@eerv.ch



**Etablissement primaire et
secondaire de Cheseaux
La Chamberonne**

Ch. Derrière-la-Ville 3
1033 Cheseaux

Projet Théâtre « Bateau lune »

Réf. :

Cheseaux, le 8 janvier 2020

En juin 2019 le conseil de direction de l'EPS Chamberonne a reçu M Jean Chollet qui est venu présenter le projet de théâtre « Bateau lune » à Cheseaux.

Nous avons évoqué les interactions et synergies envisageables entre les spectacles, les acteurs et l'Ecole obligatoire.

Accueillir un spectacle professionnel dans un lieu proche du site scolaire et ne nécessitant pas de frais de transports est une chance offerte à nos élèves de découvrir un monde qu'ils ne connaissent pas. Notre école offre un cours facultatif de théâtre basé sur l'improvisation et des liens pourraient être tissés avec les professionnels du projet de M Chollet.

Nous pourrions envisager une collaboration avec les enseignant-e-s et M Chollet sur le choix des pièces proposées afin qu'elles entrent dans ce qui est travaillé en classe avec nos élèves dans les cours de français.

Notre école se réjouit donc du projet et nous soutenons M Chollet dans sa démarche en nous réjouissant d'offrir à nos élèves et enseignant-e-s la possibilité de vivre une ouverture culturelle bienvenue au sein de notre commune.

Michel Haslebacher
Directeur